

Permanences Assistantes Sociales du C.C.A.S

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mme Steffi BOURDENET		Espace Ranguin 9h à 12h		Centre social Verrerie 9h à 12h	
Mme Sarah DIMITRESCU			Centre social Verrerie 8h30 à 11h30		Centre social Verrerie 8h30 à 11h30
Mme Clarisse MAMELIN	Club République 3^{ème} Lundi CCAS 2^{ème} & 4^{ème} Lundi 9h à 12h	C.C.A.S. 9h à 12h			Club Notre Dame des Pins 1^{er} Vendredi 9h à 12h
Mme Priscilla PEREZ				C.C.A.S. 9h à 12h	C.C.A.S. 9h à 12h
Mme Gaëlle PERETTI	2^{ème} Lundi Club République 3^{ème} Lundi CCAS 4^{ème} Lundi Club Carnot		C.C.A.S. 9h à 12h		
Mme Sylvie GALIZIA	Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi au C.C.A.S. ou à domicile				

Pour rencontrer une assistante sociale dans votre secteur d'habitation, **il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au :**

C.C.A.S rue Borniol à Cannes : 04.93.06.31.70

En cas d'urgence, une assistante sociale peut être rencontrée au CCAS de Cannes tous les jours en fonction de la situation.

**Vous êtes une personne âgée
ou une personne en situation de handicap
Vous avez besoin**



- d'information sur
 - Le maintien à domicile
 - Les aides sociales
 - Le transport
 - ou tout autre demande
- d'un accompagnement dans vos démarches administratives

Contactez le C.C.A.S

Espace Gérontologie Handicap

22, rue Borniol - 06 400 CANNES

Du lundi au vendredi - 09h00 à 12h30 - de 13h30 à 17h00

Permanence au Centre Social de la Verrerie

lundi après-midi de 13h30 à 17h

le mardi et le mercredi matin de 8h30 à 12h

Par téléphone au CLIC : **0 800 06 20 20** (appel gratuit)

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 – de 13h30 à 17h30

Vous pouvez rencontrer à Cannes des professionnels médico-sociaux

Nos partenaires vous accueillent **sur rendez-vous** toute l'année à l' **Espace Gérontologie et Handicap** du CCAS de Cannes

22 rue Borniol - 06400 Cannes – site internet : www.ccas-cannes.fr – mail : contact@ccas-cannes.fr

Partenaires			
France Alzheimer	Permanence assurée par une assistante sociale de l'association : soutien, aide aux démarches administratives	04 93 52 62 00	Permanence* le 1 ^{er} jeudi du mois de 9 h 00 à 17 h 00
ASSIM	Mandataire judiciaire pour la protection des majeurs : reçoit les usagers et leur famille qui ont besoin d'information concernant les tutelles, curatelle, MASP...	04 92 47 84 87	Permanence* le 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi du mois de 9 h 00 à 12 h 00
ATIAM	Mandataire judiciaire pour la protection des majeurs	04 92 07 83 83	Rendez vous personnalisés
France Parkinson	Soutien, accompagnement pour les personnes malades et leur famille, et aide aux démarches administratives	06 62 55 71 61	Rendez vous personnalisés
Ecrivain Public de la ville de Cannes	Un écrivain vous propose de rédiger gratuitement (5 euros pour les non cannois) vos divers courriers, dossiers administratif, C.V. ...	04 97 06 41 20	Permanence* 1 lundi sur 2 de 13 h 30 à 17 h 30 et tous les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30
Hôtel des Impôts de la ville de Cannes	Propose une permanence pour vous renseigner et aider à remplir les déclarations fiscales.	04 93 90 45 00	Sur une période définie (courant avril-mai) L'information se fera par voie de presse, par affichage dans les locaux du CCAS et sur le site internet du CCAS

*Pour tout rendez-vous, veuillez contacter directement la structure concernée ou l'Espace Gérontologie Handicap (EGH)

Conditions de délivrance de carte de transport « PALM BUS »

TARIF RÉDUIT : Pour toute personne ayant 65 ans révolus, imposable, famille nombreuse ou invalide du travail (50%)

GRATUITE : Pour toute personne non imposable ayant 65 ans révolus, ou titulaire d'une carte d'invalidité à 80% (carte orange)

Pièces justificatives à présenter : Dernier avis d'imposition, Pièce d'identité, Justificatif de domicile.

Pour tout renseignement le CLIC et l'EGH sont à votre disposition